



COMMUNIQUE DE PRESSE

Montreuil, le 7 mars 2006

Logement : Rassemblement anti-expulsions le 11 mars

Du 16 mars prochain, au 31 octobre, les expulsions locatives seront à nouveau autorisées sur le territoire national. Chaque année, près de 140 000 locataires sont concernés par un jugement d'expulsion.

La CNL et une trentaine d'organisations lancent un appel à manifester contre ce droit à l'expulsion le 11 mars prochain, à 14h, Place du Châtelet à Paris.

Dans son rapport, l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale indique que *« Le poids des dépenses de logement a eu tendance à peser de plus en plus lourd dans le budget des ménages, entraînant des difficultés particulières de paiement pour les ménages pauvres »*.

La Confédération Nationale du Logement (CNL), principale organisation de locataires, déclare qu'il est temps de mettre fin à ces expulsions.

Face à l'amplification de la crise du logement (augmentation des loyers, dégradation de l'habitat, multiplication de demandeurs de logements sociaux ...), JP. Giacomo, président de la CNL, rappelle que *« l'expulsion ne règle rien, elle joue un rôle d'accélérateur dans le cycle infernal de la misère sociale »*.

En Essonne, 700 expulsions, sans négociation, sont d'ores et déjà prévues.

Sur l'ensemble du territoire, les chiffres des expulsions ne sont pas encore connus. Les prévisions sont à une augmentation significative des chiffres.

La CNL organise une semaine de mobilisation nationale du 11 au 18 mars, sur le thème des expulsions, pour défendre le droit à un logement pour tous.

La CNL réclame :

- la fin des expulsions de locataires,
- l'arrêt des hausses de loyer,
- la revalorisation de 20% des aides personnelles au logement,
- la construction massive de véritables logements sociaux,
- le gel des démolitions et l'arrêt des ventes de logements sociaux.

A propos de la CNL

Première organisation nationale du logement en terme d'adhérents et de représentants élus, sa mission principale consiste à défendre l'intérêt des locataires et des accédants à la propriété. Elle milite pour un droit au logement pour tous.

Fondée en 1916, la confédération nationale du logement est une association de consommateurs agréée. Elle siège dans toutes les instances concernant le logement et la consommation.

Contact Presse _ Confédération nationale du logement

Nadège LE CLAINCHE : 01 42 57 18 40

nadege.leclainche@lacnl.com

Photos et Interviews possibles sur demande.